



Actualités et perspectives

Gilles BERTRAND

SPW ARNE - Direction de la Qualité et du Bien-être animal



PLAN BIO 2030

Plan de développement de la production biologique
en Wallonie à l'horizon 2030



PLAN 2030

Actualités et perspectives

Rencontre des enseignants et formateurs
Gembloux, 15 octobre 2024

Gilles Bertrand, SPW ARNE DQBEA



Pourquoi un plan bio ?

Pacte vert pour l'Europe

« il est essentiel de gérer la transition vers un système alimentaire plus durable »

Stratégie « Farm to fork » (+ Stratégie « Biodiversité »)

« affecter au moins 25 % des terres agricoles de l'Union à l'agriculture biologique d'ici à 2030 »

Plan d'action en faveur du développement de la production biologique

« Les agriculteurs biologiques sont les pionniers de l'agriculture durable de demain »

« L'agriculture biologique joue un rôle central dans la relance européenne »

« L'agriculture biologique devrait être un modèle à suivre. Elle n'est pas le seul système d'agriculture durable, mais tant que le stockage du carbone dans les sols agricoles n'aura pas été pleinement déployé, elle est aujourd'hui le seul système ayant été reconnu par une méthode de certification fiable. »

Le bio : composante essentielle d'un système alimentaire durable

Pourquoi un plan bio ?



Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique



Santé / Climat / Sol / Biodiversité



Plan d'action en faveur du développement de la production biologique (CE)

« [L'agriculture biologique] montre l'exemple sur la voie de pratiques agricoles plus durables, d'une meilleure utilisation des **ressources renouvelables**, de normes plus strictes en matière de **bien-être des animaux** et de **revenus** plus élevés pour les agriculteurs. L'agriculture biologique peut également stimuler la durabilité **sociale** de différentes manières et soutenir le développement des **zones rurales**, conformément à la future vision à long terme pour les zones rurales, ainsi qu'à celle des zones côtières. Elle peut offrir des possibilités aux **jeunes** agriculteurs et contribuer à favoriser l'égalité d'accès et de revenus entre les **femmes** et les hommes dans le secteur.»



Service public de Wallonie agriculture ressources naturelles environnement

Projet financé par le Plan de Relance de la Wallonie

- PSDAB 2013 – 2020
- **Plan Bio 2030**
 - Partie stratégique : horizon 2030
 - Partie opérationnelle : Plan d'action 2021-2025



9 leviers d'intervention / 32 actions

- Monitoring et Planification
- Réglementation
- Information des opérateurs
- Accompagnement des opérateurs
- Aides financières aux opérateurs
- **Enseignement et Formation professionnelle**
- Promotion des produits et des opérateurs
- Recherche
- Innovation

→ 2^{ème} plan d'action 2026-2030 à élaborer

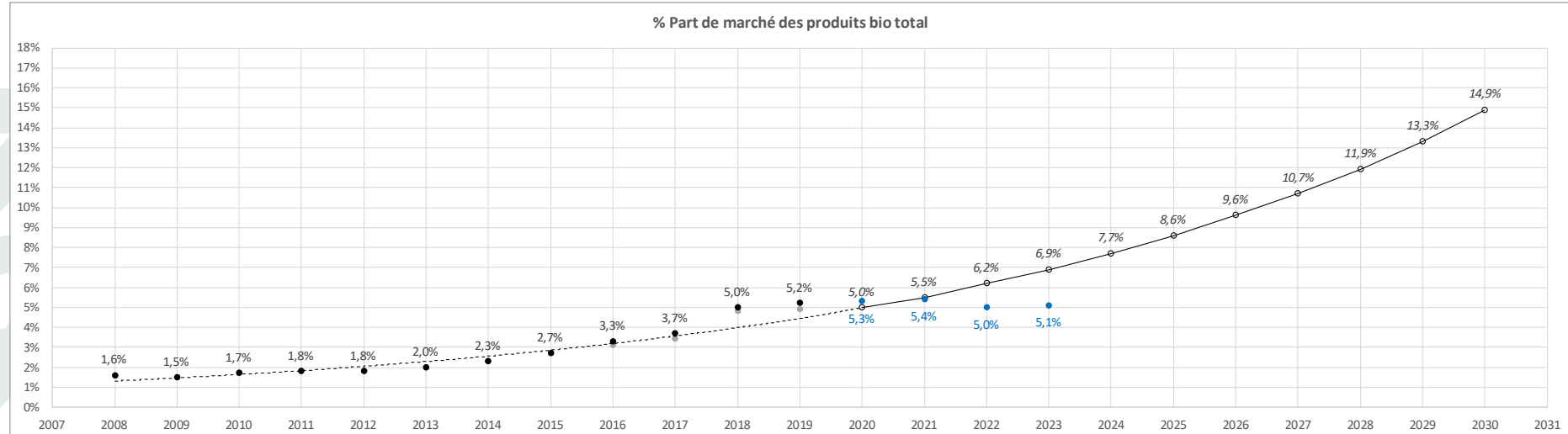
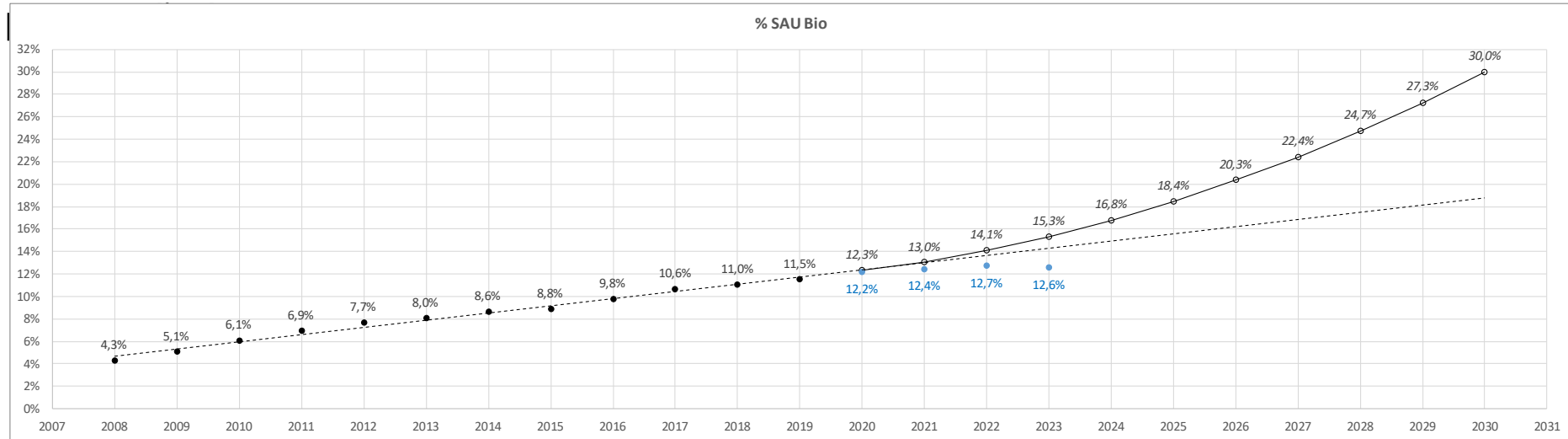


Situation actuelle

Au niveau de la mise en œuvre des actions ●

Au niveau de l'atteinte des objectifs
stratégiques ●

Crise du



Situation actuelle

Part de la SAU sous contrôle bio dans les pays de l'UE fin 2022 (FiBL, 2024)



Perspectives

➤ Contexte européen

Relance du Pacte vert (?)

➤ Contexte wallon

DPR 2024-2029 :

« Le Gouvernement **évaluera** le plan bio de manière indépendante et, le cas échéant, pourra l'adapter. Dans tous les cas, il continuera à soutenir fermement le secteur bio avec une stratégie axée sur la demande, l'offre et l'innovation. »

→ Evaluation au premier semestre 2025

→ Nouveau plan (opérationnel) adopté fin 2025 (?)

« Le Gouvernement encouragera l'utilisation de produits bio et/ou locaux dans les cantines financées par les pouvoirs publics. »

Enseignement et formation professionnelle ?

❖ Le besoin de programmes bio est toujours d'actualité

- Spécificités
- Manque
- Modèle d'avenir

❖ Le plan bio en appui aux pouvoirs organisateurs

❖ Quelle place dans le nouveau plan ?

- Ajustements
- ! Assurer la transition en 2025

➔ Participez à l'évaluation via le Comité de concertation

Merci de votre attention

